



PROTOCOLE

entre

La BASE ECOLE GENERAL LEJAY

et

**L'AMICALE DES ANCIENS DE L'ALAT
GROUPEMENT PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR**

Applicable le 27 mars 2010

Le colonel Lucien SALVA
Commandant la base école
Général Lejay

Le capitaine (ER) Denis BERTRAND
Président de l'A.A.ALAT
Groupement PACA

DIFFUSION

DESTINATAIRES (pour action)		COPIE(S) POUR INFORMATION
EALAT/EM - BE LEJAY- EFA - CFIA NH90	Président du groupement	
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	

SIGNATAIRES

	NOM	FONCTION	DATE	SIGNATURE
Pour la base école	Le colonel Lucien SALVA	Commandant la base école général Lejay	27 mars 2010	Original signé (1)
Pour l'A.A.ALAT Groupement PACA	Le capitaine (ER) Denis BERTRAND	Président de l'A.A.ALAT Groupement PACA	27 mars 2010	Original signé (1)

- (1) La case « Signature » n'est renseignée que sur le document papier. Pour les documents gérés et diffusés de manière électronique, le responsable de la diffusion du document doit s'assurer de la mise à disposition et de la diffusion de la version approuvée.

RELEVÉ DES MODIFICATIONS

Le tableau ci-dessous retrace la succession des différentes versions du présent document.

VERSION	DATE	MOTIF DES CHANGEMENTS	SECTIONS / PAGES MODIFIÉES
0.1	26/03/2010	1 ^{ère} édition	

SOMMAIRE

❖ Préambule	5
❖ Objet du protocole	5
❖ Signataires	5
❖ Validité du présent protocole	5
❖ Actions à mener	6
❖ Annexe : Numéros de téléphone des organismes	8

1. Préambule

Afin de renforcer la cohésion et le travail en réseau entre les membres de la famille ALAT et en raison de la communauté d'esprit et d'intérêt entre les militaires d'active et les « anciens », ce protocole vise à :

- entretenir la mémoire et les traditions de l'ALAT,
- renforcer la solidarité et l'entraide,
- accroître le rayonnement et la défense de l'ALAT.

La base école général Lejay est le corps support de toutes les formations présentes sur le site du Cannet des Maures ; en tant que telle, son chef de corps est le cosignataire de ce protocole.

Dans le reste du document le terme « base école » englobe la totalité des unités Françaises du site, présentes et à venir. Toute modalité particulière, entre l'amicale des anciens et l'une ou l'autre des formations, fera l'objet d'un avenant annexé au présent document avec copie aux autres participants.

2. Objet du protocole

Ce protocole a pour objet de définir les conditions de coopération entre la base école et l'amicale des anciens de l'ALAT – Groupement PACA. Il s'établit dans le cadre :

- de la convention Armée de terre/RANAT (Réunion des Associations Nationales de l'Armée de Terre) en date du 1^{er} juin 2006 qui formalise le souhait réciproque de coopération dans les domaines visant à renforcer le lien Armée/Nation et le développement de l'esprit de défense ;
- du protocole entre le commandement de l'ALAT et l'union nationale des associations de l'ALAT.

3 Signataires

- Le colonel Lucien SALVA, chef de corps de la base école général Lejay.
- Le capitaine (ER) Denis BERTRAND, président de l'amicale des anciens de l'ALAT – Groupement PACA.

4. Validité du présent protocole

4.1. Validité

La validité du présent protocole est fixée à un an à compter de la date de signature.

Il est ensuite renouvelable annuellement par tacite reconduction.

4.2. Amendements

Chaque signataire peut proposer, à tout moment, des amendements ou des modifications au présent protocole. Ces derniers ne sont applicables qu'après accord écrit des signataires.

4.3. Résiliation

Le présent protocole peut être résilié à tout moment, moyennant l'assentiment mutuel des signataires, pour autant que la partie qui résilie le protocole notifie son intention de le faire avec un préavis minimum de trois mois avant la date effective de résiliation.

5. ACTIONS A MENER

5.1 Domaines de coopération :

- Tradition et devoir de mémoire ;
- Solidarité et entraide ;
- Rayonnement de l'ALAT et de la Base école ;
- Activités communes ;
- Information.

5.2 Renforcer la tradition et entretenir le devoir de mémoire:

- Commémorer en commun la fête de l'Arme et la Sainte Clotilde ;
- Harmoniser la politique de mise en valeur du musée de l'ALAT ;
- S'associer de manière visible lors des cérémonies internes ou externes de la base école ;
- Rechercher toute occasion pour entretenir le devoir de mémoire du corps (Réhabilitation des plaques ou stèles commémoratives existantes ; création d'une stèle aux morts de l'ALAT qui sera mise en place au niveau de la place d'armes ; etc.) ;
- Remise des brevets (en particulier pour le brevet de chef de patrouille) ;
- Parrainage des « jeunes » ;
- Participation active aux manifestations de prestige et fêtes (Bal de prestige, Noël des enfants...) ;
- Participation aux activités lien Armée-Nation (Cadets de la défense...).

5.3 Rayonnement de l'ALAT et de la base école:

Actions spécifiques du Groupement :

- auprès des élus ;
- dans les médias ;
- dans les instances de coordination des anciens combattants ;
- dans des services départementaux de l'ONAC.

5.4 Accroître la solidarité et l'entraide :

- Détecter les militaires d'active et les « anciens » dans la détresse et les aider par un soutien moral, matériel, financier ;
- Dans le contexte difficile du marché de l'emploi, favoriser toute demande concernant le retour à la vie civile.



5.5 Activités communes :

Associer les « anciens » :

- aux évènements de la base école ;
- à l'organisation d'activités spécifiques (bals ; soirées ; autres activités).

5.6 Information :

- Se consulter régulièrement pour échanger les informations sur les activités de la base école et du groupement ;
- Favoriser le recrutement de nouveaux adhérents parmi le personnel d'active en ciblant plus particulièrement les jeunes ;
- Communiquer au groupement la liste du personnel quittant le service actif ;
- Echanger des articles à insérer dans les parutions du groupement et de la base école.

6. ANNEXE

Numéros de téléphone des organismes :

Le chef de corps Base école général Lejay	
	O.S.A. : 04 98 11 72 03
Le président Amicale des anciens de l'ALAT Groupement PACA	
	Domicile : 04 94 60 71 34

Le chef de corps Ecole Franco-Allemande	
	O.S.A. : 04 98 11 65 02
Le chef du Centre de Formation Inter Armées - NH90	
	C.D.C. : 04 98 11 72 70